



# Toxostome

Cette espèce est un proche parent du Hotu, de mœurs similaires à ce dernier. La distinction entre les deux espèces est délicate et repose essentiellement sur la forme de la bouche qui est droite chez le hotu et arquée (en fer à cheval) chez le toxostome.

## Nom commun

Chondrostome du Rhône, Sofie, Souffi, soufio, suiffe, pointu, dard, Nase d'Europe du Sud-Ouest

## Nom scientifique

*Chondrostoma toxostoma* Découvert par Vallot en 1837

## Famille

Cyprinidés

## Le saviez-vous ?

Historiquement présent sur le bassin du Rhône-Saône, le Toxostome a presque totalement disparu suite aux aménagements et la prolifération du Hotu.

## Description

Ce cyprin des eaux vives est un poisson au corps élancé de couleur brillante gris argenté avec une bande sombre peu visible au-dessus de la ligne latérale et des nageoires très peu colorées.

La bouche infère en forme de fer à cheval est située au-dessous d'un museau pointu. Elle est bordée de lèvres cornées qui servent à arracher les algues et les proies prélevées sur les fonds pierreux. De taille inférieure au Hotu en moyenne, sa longueur est comprise entre 25 et 30 cm. A l'instar du Hotu, le péritoine est noir.

## Habitat et comportement

La biologie du Toxostome est similaire en de nombreux points avec celle du Hotu.

Ce poisson grégaire occupe les zones moyennes des rivières (zone des Barbeaux) et préfère les eaux vives et fraîches sur des fonds pierreux ou sableux. C'est un poisson « racleur » qui se nourrit des algues qui tapissent les pierres, mais également de larves de diptères, de crustacés, de vers et autres animalcules vivant parmi les fonds.

Cette espèce fraie au printemps mais plus tardivement que le Hotu (mai-juin) dans des secteurs à courant soutenu sur fonds graveleux. Les œufs sont déposés à même le substrat et sont au nombre de 1500 à 15 000 et mesurent 1,5mm. La maturité sexuelle est atteinte vers 3-4 ans (taille 12 à 20 cm). La longévité est de 8-10 ans.

Espèce en compétition avec le Hotu.

## Pêche et réglementation

Le Toxostome ne bénéficie d'aucune protection réglementaire particulière (pas de taille de capture, pas de quota de capture...) mais figure à l'annexe III de la convention de Berne et l'annexe II de la Directive Habitats-Faune-Flore.

## Présence en Côte-d'Or

L'espèce n'est plus citée dans les inventaires scientifiques réalisés en Côte d'Or à l'heure actuelle mais des données historiques datant du début du 20ème siècle mentionnent l'espèce (alors baptisée Chondrostome du Rhône) dans la Vouge, dans l'Ouche, dans la Saône, dans la basse Tille et dans la Bèze. Si vous avez l'occasion de capturer un hotu suspect qui vous paraît inhabituel, n'hésitez pas à prendre quelques clichés et notamment la bouche en face ventrale et les adresser à la Fédération de Pêche de Côte d'Or.